



CARREFOUR
MARKET

compte rendu du CE

Centre Est du 27 Mai 2014

Etaient présents :

Élu titulaire : Jérémy Michel (Perrigny) et Yohann Desgeorge (Montrond Les Bains)

Élus suppléants : Fabrice Marchal (Bonneville) et Thierry Duchez (Montrond Les Bains) .

Élue représentante syndicale : Valérie Dutour (Montrond Les Bains)

Le Président : Xavier Pernicelli / Le RRS : Puig Joel / Le Directeur Opérationnel : A. Lavandier

1 – Approbation du PV du CE du 29 Avril 2014 :

_ 1 Blanc / 9 Contre / 5 POUR → la CFDT vote POUR Vote Défavorable

2 – Point concernant les synthèses faites par la DRH aux directeurs de magasin après les réunions de CE :

La direction nous fait part que lorsqu'il y a des problèmes évoqués spécifiquement dans un magasin, ils appellent effectivement les Directeurs de magasin concernés pour faire le point sur les questions qui ont été évoquées.

3 – Rapport Economique du 1^{er} Trimestre 2014 fait part le Directeur Opérationnel Alain Lavandier :

A fin Avril 2014 nous sommes à + 2,55 % d'évolution.

C'est un bon premier trimestre étant donné que nous avons un budget à atteindre à fin 2014 à +0,50 %.

4 – Point concernant le nombre d'heures supplémentaires et complémentaires effectuées sur la DO au 1^{er} trimestre 2014 :

Nous avons un total global de 39868 heures.

La Direction nous a remis un document qui récapitule toutes les heures travaillées magasin par magasin de la DO. Nous atteignons un total de 1 301 340 H.

5 – Informations générales de la Direction :

La Direction nous informe d'un nouveau projet de mise en place d'un nouveau système de palettes qui a pour but :

- Réduction du nombre de palettes, réduction du nombre de transports, réduction de la hauteur. → Ceci a pour but d'améliorer notre climat environnemental.

6 – Point concernant le changement d'entité juridique :

Suite au changement d'entité juridique le système informatique Ulysse va être fermé du 28 Mai au 10 Juin 2014 donc durant cette période il ne pourra pas avoir de remboursements de frais.

7 – Pourriez-vous avancer le versement de la prime vacances au 1^{er} Juin sachant que de plus en plus de salariés doivent poser leurs vacances à partir de début Juin ?

La Direction nous répond que la date du versement de la prime est issue d'un accord et qu'il faudrait par conséquent renégocier l'accord. Les salariés qui le désirent peuvent demander un acompte début Juin.

8 – Point concernant les modalités de la prise de la journée de solidarité :
Suite au NAO 2014 quelques changements ont été mis en place notamment la pose d'un CP pour les mi-temps

La journée de SO doit être posée d'ici fin Août 2014 et le salarié doit lui seul décider de la modalité et celui-ci ne doit pas lui être imposé.

9 – Point sur la prochaine réunion d'information concernant la retraite :
La réunion d'information sera effectuée sur la région Lyonnaise au mois de Septembre. La moyenne d'âge est de 55 ans mais sur la région Rhône Alpes vu le nombre insuffisant de personnes de 55 ans l'âge a été abaissé à 50 ans.

10 – Point du Secrétaire sur le fonctionnement du CE :
3 Juin 2014 : Bilan Global avec tous les référents des activités.

11 – Bilan Financier effectué par notre trésorière

12 – Pourquoi lorsque les salariés sont en arrêt maladie il est indiqué T1 ou T2 sur leur fiche de paie :

La Direction nous répond que T1 signifie maintien intégral du salaire et T2 signifie maintien du salaire réduit.

13 – Point concernant l'émargement des heures de délégation, de formation, de réunion sur la fiche de paie :

La Direction nous répond que ses heures doivent être recodifiées correctement sur GTA, c'est-à-dire RU : réunion DE : délégation FH : Formation.

14 – Point concernant la procédure voyage et déplacements :

Les IRP doivent remettre leur feuille de route via Michelin qu'ils peuvent sortir en magasin et ainsi en faire 12 photocopies, signer les fiches de repas et faire apparaître la TVA, identifier les tickets de péage.

15- Point concernant les visites médicales d'embauche :

Comme nous le prévoit le Code du Travail une visite médicale d'embauche doit être effectuée et chaque Directeur doit faire le point avec le Médecin du Travail et ainsi faire un listing du personnel et pointer régulièrement les salariés qui doivent l'effectuer.

16- Point concernant le nombre de tickets restaurants distribués au 1^{er} Trimestre 2014 : 114 991 tickets distribués.

17- Point concernant les entretiens individuels dans les magasins :

Au 30 juin, chaque salarié doit avoir effectué un entretien individuel, ceci est une politique de l'entreprise mais ce n'est pas une spécification du Code du Travail.



<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>